

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup>. : 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup>. : " 6 " 11 " 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent  
RÉCLAMES ..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
CAHORS 11 h. 10 <sup>m</sup> matin. 5 » 7 » soir. 9 » 41 » »	CAHORS 5 h. 10 <sup>m</sup> matin. 1 » 20 » soir. 5 » 50 » »	6 h. 53 <sup>m</sup> matin. 2 » 55 » soir. 7 » 24 » »	10 h. 12 <sup>m</sup> matin. 3 » 56 » soir. 8 » 46 » »	10 h. 28 <sup>m</sup> matin. 4 » 22 » soir. 9 » 24 » »	10 h. 45 <sup>m</sup> matin. 5 » 51 » soir. 10 » 54 » »	4 h. 27 <sup>m</sup> soir. 10 h. 19 — 11 h. 17 soir. * * *	12 h. 45 <sup>m</sup> matin. 4 » 39 » » » 4 » soir.
Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 20 <sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors — 7 h. 55 <sup>m</sup> soir.				Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25 <sup>m</sup> matin.			

Le malheur qui vient de nous frapper nous a mis dans l'impossibilité absolue de publier mardi dernier le Journal du Lot.

LA DIRECTION.

Cahors, 26 Juillet.

A MM. Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon, membres du gouvernement de la Défense nationale.

Messieurs,

L'insolence de notre ennemi VOUS A EN QUELQUE SORTE SACRÉS. VOUS ÊTES MAINTENANT LA FRANCE, LE PAYS TOUT ENTIER, et, de même que je m'offrais à vous dès le premier jour en soldat, JE M'OFFRE AUJOURD'HUI EN ADEPTE POLITIQUE. VOTRE DRAPEAU EST LE MIEN. L'avènement de la République date de février; ELLE EST MAINTENANT LA RÉPUBLIQUE DE L'HONNEUR NATIONAL ET DE LA LIBERTÉ FRANÇAISE!

J'attends votre réponse, messieurs, prêt à partir où vous me direz d'aller, à accourir vers vous si vous m'appellez, N'AYANT PLUS QU'UNE AMBITION : ÊTRE UN DES VOTRES A LA LUTTE ET AU DANGER, C'EST-À-DIRE AU DEVOIR.

ERNEST DRÉOLLE, ancien député de la Gironde.

On lit dans le Journal des Débats :

S'il y a une maladie politique qui s'appelle le radicalisme, il y a certainement une autre maladie non moins dangereuse qui est la manie de voir du « radicalisme » partout. Radicale la gauche, radical le centre gauche, le parti républicain tout entier! Radicale la presse républicaine! Radicale la presse européenne, coupable d'avoir unanimement condamné l'acte et la politique du 16 mai! Cette maladie intellectuelle, ce délire de la peur vraie ou feinte, ou plutôt cette folie vaniteuse qui conduit nos incomparables ministres à voir la révolution, le mal dans tout ce qui n'est pas eux-mêmes est certainement un des phénomènes les plus curieux que puisse offrir l'étude de l'esprit humain en France, en l'an 1877.

On lit dans l'Union :

Les journaux bonapartistes menacent le gouvernement. Or, ils ont une part de ce gouvernement, et, à moins qu'ils y renoncent, nous sommes obligés de tenir leur attitude pour hypocrite et déloyale. Leurs plaintes sont un scandale; elles tendent à jeter le trouble dans les rangs conservateurs, et il semble que M. Rouher cherche dans l'insuccès du Maréchal l'occasion de quelque nouveau mensonge plébiscitaire.

La direction officielle du parti bonapartiste a pris un caractère de violence qui ne peut laisser aucun doute sur ses visées. Les récriminations, les menaces et les révoltes que nous signalons dans le camp impérial sont le résultat d'un plan prémédité; ce sont les chefs du bonapartisme qui en donnent le signal.

Le gouvernement peut voir à quels mécomptes M. Rouher se flatte de le réduire; une grande responsabilité pèse sur lui, mais nous croyons qu'il est temps encore de déjouer les détestables calculs de l'impérialisme officiel.

On lit dans l'Union :

« Le comité des juriconsultes républicains vient de rendre une nouvelle consultation sur un article publié dans le Bulletin officiel des Communes du 16 juillet, à l'occasion de la revue du 1<sup>er</sup> du même mois.

« Cet article était ainsi conçu :

« Les partisans de la Commune, les complices des incendiaires et des scélérats de 1871, que le maréchal a vaincus et écrasés dans les rues de Paris, n'étaient pas à cette grande fête militaire.

« On n'y voyait non plus aucun des 363 anciens députés radicaux, qui ont pour programme de désorganiser et de supprimer l'armée, comme ils voudraient désorganiser et détruire tout le reste, tout ce qui fait encore notre prospérité et notre grandeur. Ils s'étaient abstenus de prendre part à cette émouvante journée du patriotisme; ils avaient refusé de s'associer à cette démonstration nationale.

« Ces lignes présentent-elles un caractère délictueux? Les juriconsultes répondent affirmativement. A leur avis, elles constituent la diffamation la plus caractérisée, et dès lors il importe d'en poursuivre la réparation judiciairement.

« Par qui et contre qui, devant quels tribunaux et en quelle forme l'action doit-elle être exercée? Telle est la quadruple question que la consultation soulève et qu'elle essaye de résoudre: après l'avoir examinée sous tous ses aspects, dabs une argumentation trop étendue pour que nous puissions la reproduire intégralement aujourd'hui, le comité républicain pose les conclusions suivantes :

- « En résumé, et par ces divers motifs, estimons :
- « 1<sup>o</sup> Qu'une poursuite correctionnelle peut être intentée personnellement par chacun des députés faisant partie du groupe des 363;
- « 2<sup>o</sup> Qu'ils ont trois ans pour intenter cette poursuite;
- « 3<sup>o</sup> Que cette poursuite peut être intentée devant le tribunal de chacun des arrondissements dans lesquels l'écrit incriminé est parvenu;
- « 4<sup>o</sup> Qu'elle peut être dirigée contre l'imprimeur et le rédacteur ou directeur du Bulletin officiel des Communes;
- « Que le ministre de l'intérieur peut être cité comme civilement responsable. »

M. Andrieux, ex-député du Rhône, a adressé à M. de Fourtoul, ministre de l'intérieur, la lettre suivante :

Monsieur le ministre.

Le décret du 23 janvier 1872 a établi le Bulletin des Communes pour la publication des lois, décrets et instructions du gouvernement. Vous en avez fait un instrument de diffamation contre la Chambre dissoute.

Sur les murs des 36,000 communes

de France, vous avez fait afficher que ces députés ont pour programme de désorganiser de supprimer l'armée.

Signalant leur absence à la revue de Longchamp, vous prétendez qu'ils ont refusé d'y assister, et vous les accusez de manquer de patriotisme.

Vous n'ignorez pas, monsieur, que les 363 n'ont reçu aucune invitation pour la revue, qu'aucune place ne leur a été réservée. Mais il convient à votre politique de leur prêter une abstention intentionnelle.

Vous savez bien que le gouvernement, quel qu'il fût, n'a jamais en vain fait appel au patriotisme des 363; que leur dévouement au maintien de la paix ne les a jamais fait hésiter à voter les crédits demandés pour la réorganisation de l'armée; qu'au moment même où la question de dissolution était posée, ils ont accordé le compte de liquidation au cabinet du 18 mai, sans discuter et à l'unanimité!

Mais il convient à votre politique d'exciter à la haine et au mépris des représentants de la nation!

Je suis l'un des 363, et, usant du droit que la loi me confère, je vous requiers d'insérer ma protestation dans le prochain numéro du Bulletin des Communes, afin qu'elle soit à son tour placardée sur tous les murs.

ANDRIEUX.

Le Courrier de Lyon croit savoir que, dans le cas où il n'obtiendrait pas satisfaction, M. Andrieux est décidé à assigner M. de Fourtoul devant la juridiction correctionnelle.

Certains journaux prétendent que le renvoi des élections au 14 octobre n'aurait aucune influence sur les affaires commerciales. La lettre suivante, publiée par la France, est une réponse à cette assertion :

Ordinairement, à cette époque de l'année, soit fin juillet ou dans les premiers jours d'août, ce qu'on appelle en terme spécial la fabrique, représentée par les industries de Lyon, Saint-Etienne, Tarare, Roubaix, Lille, Falaise, Troyes, Nîmes, Nancy, Castres, Elbeuf, Rennes, Vienne, Amiens, Saint-Quentin, Sedan, etc., la fabrique, disons-nous, achète les matières premières pour la saison ou campagne d'été suivante. La fabrique échantillonne et prend des ordres à livrer en décembre, janvier et février.

Ces ordres à terme sont livrés à la maison de gros, laquelle a fait ses demandes selon celles qu'elle a reçues du détail. Or, actuellement, les filateurs ou négociants en matières premières, de quelque nature qu'elles soient, ne veulent ni ne peuvent se livrer à leurs opérations habituelles, vu l'incertitude d'une prompt solution de la crise intérieure.

La date du 14 octobre aura donc pour résultats certains d'annuler les transactions. La période électorale s'ouvrira à une entrée de saison d'hiver pour le détail et de saison d'été pour la fabrique.

Comment traiter à terme et fabriquer? Pour fabriquer, il faut du temps.

Le 16 mai a arrêté la campagne d'hiver 1877, et la campagne d'été 1878 se trouve bien compromise.

Pousser au-delà l'incertitude, serait le dernier coup porté à notre commerce intérieur et d'exportation.

Les acheteurs prendraient à l'étranger

ce qu'ils ne trouveraient pas en France, afin de satisfaire aux besoins de leur clientèle; et quand le calme serait rétabli, ramenant la marche régulière des transactions, nos usines seraient désertes, nos métiers rouillés, et il faudrait encore perdre une année.

Je mets au défi tous les ministères possibles, et les commerçants sérieux, de démentir ces quelques lignes.

Léon PHILIPPOT, 38, rue Turbigo.

## CORRESPONDANCE

Versailles, 24 juillet.

M. Paul de Cassagnac répondant, dans le Pays à un article du Figaro demandant un manifeste unique qui serait imposé à tous les candidats, déclare que si ce manifeste doit être un acte d'adhésion au gouvernement, une espèce de programme minimum destiné à grouper tous les conservateurs loyaux, dévoués, raisonnables, il le signera volontiers, à la condition qu'il contienne la promesse de faire taire, jusqu'en 1880 toute revendication monarchiste.

Mais s'il doit tenir lieu aux candidats de profession de foi électorale, M. de Cassagnac n'en est pas.

« Le Mac-Mahonisme, dit-il, n'est pas une opinion; la France n'est pas Mac-Mahonienne, dans le sens politique du mot, mais seulement dans le sens affectueux et respectueux. La France est royaliste, ou impérialiste, ou républicaine. Si on veut la faire marcher, il faut appuyer sur les ressorts vrais, puissants qui sont la royauté ou l'empire. Neutraliser les candidatures, ce serait perdre toute action sur les électeurs. »

Le Pays, on le voit, persiste à vouloir que chaque candidat arbore son drapeau.

Selon la Liberté, l'appel des réservistes aura lieu, cette année, du 1<sup>er</sup> au 28 septembre, comme d'habitude, cela confirmerait l'opinion émise par plusieurs journaux que les élections générales seraient fixées au 14 octobre.

Nous ne tarderons du reste pas à savoir à quoi nous en tenir, car la plupart des journaux s'accordent à annoncer que la date des élections sera définitivement fixée très-prochainement et que le gouvernement la fera connaître immédiatement.

Il est de nouveau question du mariage du roi d'Espagne avec sa cousine Mercedes, fille du duc de Montpensier. Un journal de Paris va même jusqu'à annoncer que ce mariage est définitivement décidé et qu'il aura lieu dans la première quinzaine de novembre prochain.

Je crois la nouvelle un peu prématurée tout au moins en ce qui concerne la date.

Le Daily Telegraph de Londres a mentionné le bruit répandu, selon lui, dans les cercles bien informés, que l'Angleterre serait décidée à occuper Gallipoli et que des troupes seraient immédiatement envoyées dans ce but; mais les avis reçus de Londres ne confirment pas cette nouvelle.

Il semble résulter de l'ensemble des nouvelles, que les Russes ont l'avantage



jusqu'au jour du remboursement sans les compléter par cette addition.

Le plus souvent, les emprunteurs ignoraient quels étaient ceux qui avaient fourni les fonds.

Les prêteurs, au contraire, savaient, par la signature des souscripteurs, quels étaient les emprunteurs. Ils chargeaient alors le notaire de prendre sur ceux-ci des renseignements relatifs à la solvabilité.

C'est pour n'avoir pas reçu d'indications suffisantes à ce sujet et pour n'avoir pu, en raison de la déconfiture de l'emprunteur, recouvrer les sommes par eux prêtées à l'emprunteur par l'intermédiaire du notaire, que les sieurs Vasset et consorts ont actionné M. Cousin en responsabilité.

Le tribunal de Péronne, par décision du 17 janvier dernier, avait fait droit à la demande, et sur appel de M. Cousin, la cour d'Amiens vient de confirmer le jugement de première instance.

Le Phylloxera.

Les vignes des deux départements des Charentes sont menacées d'un anéantissement prochain. Aux environs de Cognac, le mal est très-grand et chaque jour on aperçoit, avec désolation, s'étendre la ligne de dévastation. Si rien ne vient arrêter la marche envahissante du fléau, les vignes de Cognac ne seront bientôt plus qu'un souvenir.

Sévissant avec fureur à son début, l'oidium fit tarir presque subitement la source abondante des eaux-de-vie et des esprits de vins du Languedoc, et transporta du Midi au Nord la production des alcools. De suite, la betterave suppléa à l'insuffisance de la vigne, et la production générale des alcools s'est maintenue au niveau de tous les besoins.

Le phylloxera, étendant chaque jour son action dévastatrice dans les Charentes, nous enlèvera la précieuse récolte des eaux-de-vie de Cognac, sans rivaux dans le monde entier. Si le malheur se réalisait, comment suppléer à la rareté ou à l'absence de ce précieux liquide, que la betterave et les alcools d'industrie ne peuvent remplacer ni même imiter de loin ?

Le Midi, grand producteur de bons vins de consommation générale, à bon marché, en trouvera désormais l'écoulement pour la consommation de table, mais à la condition de prévenir la fraude, la coloration artificielle, et le vinage à prix réduit.

Du reste, il n'est plus douteux que certaines vignes anciennement atteintes du phylloxera tendent à renaitre.

On écrit au Journal commercial de Cette :

Du côté de Sumargues, on constate que les vignes phylloxérées reprennent tous les jours une certaine vigueur.

Et mon Dieu ! je me demande pourquoi cette bonne nouvelle peut causer de l'humeur à quelques-uns de nos savants. Je comprends l'embêtement des brocanteurs de plants américains, mais les savants !

Au fait, ils sont sans doute contrariés de voir que la vigne a des tendances à se guérir toute seule : il est vrai que bien des gens seraient attrapés.

On lit dans le Patriote de l'Ardeche :

Le phylloxera tendrait-il à disparaître de notre région ? Malheureusement, les faits ne sont pas encore assez nombreux, pour que l'on puisse répondre très-affirmativement à cette question. Tout ce qu'on peut dire à ce sujet, a trait seulement à quelques vignes qui se trouvent sur nos coteaux. Ces vignes, où le terrible insecte, qui a causé de si grands dommages, avait commencé à signaler sa présence, offrent actuellement un bien meilleur aspect que l'année dernière ; on y voit même beaucoup de fruits, ce qui évidemment est un assez bon signe pour donner de l'espérance à nos vignerons, et l'espérance, on le sait, adoucit tout.

Notons que nos vignes, situées le long du Rhône, sont toutes dans le meilleur état et promettent une abondante récolte.

Les nouvelles du Beaujolais sont au contraire défavorables. Le fléau s'étend, le mal s'aggrave. On vient de constater sa présence à Brouilly ; il y a plusieurs points d'attaque, particulièrement au Sud-Est. On signale également son apparition dans les communes voisines. Le Beaujolais sera bientôt totalement pris. Il est grand temps, pour tous, qu'on trouve un remède.

Voici une nouvelle plaie d'Egypte, un nouveau fléau qui menace de détruire la pomme de terre, source des alcools Russes et Allemands.

On vient de constater sur les bords du Rhin, la présence du Colorado (Doryphora decemlineata), insecte terrible, d'une voracité extrême, qui, dans quelques jours dévaste les plantations de pommes de terre, et ne laisse que des espaces vides et des tiges dénudées et desséchées. Après son passage, tout espoir de récolte est perdu.

Le Colorado vient d'Amérique, où il a fait abandonner la culture de la pomme de terre, dans tous les Etats qu'ils a parcourus. C'est un insecte coléoptère, de un centimètre de longueur, de couleur rouge. Ses ailes, jaunes, sont marquées dans toute la longueur de dix lignes de points noirs. On ne connaît aucun moyen de le détruire.

— Si le terrible insecte s'implantait en Allemagne et en Russie, la production de l'alcool de pomme de terre en rece-

vrait une attente dont on ne peut mesurer d'avance toute l'importance.

Pour la chronique locale, A. Layout

VARIÉTÉS

Le 7<sup>e</sup> Régiment d'infanterie.

(Suite).

Pendant cette affaire, le sergent Vigououx, cerné et sommé de se rendre, s'était ouvert à coups de crosse un large passage pour rejoindre les siens.

Lorsqu'une apparence de calme régna sur le Mexique, après l'intronisation du prince Maximilien, le 7<sup>e</sup> d'infanterie n'eut plus qu'à tenir garnison dans quelques places, et au commencement de 1867, il revit la France après une absence de cinq années.

En juillet 1870, au moment de la déclaration de guerre, le régiment se trouvait à Paris. Partie de la brigade Pottier, de la division Metmann, du corps de Bazaine, il se porta à la frontière d'Alsace, y exécuta plusieurs reconnaissances, mais à la suite du désastre de Spikeren, est obligé de rétrograder sur Metz.

Le 14 août, à Borny, le régiment ne prend à la bataille qu'une part indirecte en occupant des tranchées qui couvrent sa division ; il n'en reçoit pas moins les coups de l'ennemi, mais sans pouvoir y répondre.

Le jour de la sanglante bataille de Gravelotte, le régiment n'arrive sur le champ de bataille qu'à la fin de l'action, au moment où se croyant certaines du succès et de la marche en avant, nos troupes étaient radieuses d'enthousiasme. Il campe sur le champ de bataille là où gisaient encore les cuirassiers de la garde royale prussienne.

Le 18, dès le matin, les tirailleurs du 7<sup>e</sup> engagent la lutte avec l'ennemi, mais quels que soient les efforts de celui-ci et la violence de ses feux d'artillerie, le régiment n'en demeure pas moins immobile sur le plateau qu'il doit garder.

Le 19, l'ordre de retraite amène le 7<sup>e</sup> sous le fort de Bellecroix. Il se bat encore, le 26 août, à Nouilly, et se distingue d'une manière toute particulière aux combats de Servigny et de Noisseville.

Le 31 août, à sept heures du matin, le village de Noisseville venant d'être enlevé par nos troupes, le 7<sup>e</sup> de ligne est lancé à l'escalade du plateau de Servigny. Les obus et la mitraille qui l'écrasent ne lui permettent pas de garder cette position ; il recule pendant que l'artillerie française couvre d'obus Servigny, afin que l'ennemi ne puisse

s'y établir. Le soir, cependant, les colonnes prussiennes s'enhardissent, se présentent à l'une des extrémités du village et y élèvent une barricade. Le colonel du 7<sup>e</sup> fait sonner la charge et entraîne ses troupes. Trois fois la mitraille les ramène.

Cependant, quelques compagnies ayant réussi à se loger dans les premières maisons, les Prussiens reculent à leur tour, et le régiment, enfin maître de Servigny, le garde pendant environ une heure, jusqu'au moment où il est assailli par des forces écrasantes. Cette fois encore, le nombre eut raison de la valeur, et le 7<sup>e</sup> de ligne dut rétrograder.

Le lendemain, à la pointe du jour, alors qu'un épais brouillard lui cachait les mouvements de l'ennemi, le 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie est attaqué par de fortes colonnes. Il recule, mais bientôt, reprenant l'offensive, arrête les Prussiens et les refoule dans Servigny, puis se déploie en tirailleurs, dont le tir fait parmi les masses compactes et en désordre de nombreuses victimes. Malheureusement, le signal de la retraite donné à la brigade, le régiment dut interrompre son mouvement pour revenir sous Metz. Il y resta désormais à peu près inactif, sauf cependant le 9 septembre, où, étant de grand garde à Bellecroix, il eut à repousser une attaque prussienne. Il vit se lever les jours de misère et de famine, et, le plus amer de tous, celui de la capitulation. Quand ils rendirent ou brisèrent leurs armes, les soldats du 7<sup>e</sup> purent se rendre ce témoignage qu'ils avaient tout perdu fors l'honneur.

PAUL LAURENCIN.

Extrait du (Bulletin Français).

Aujourd'hui le 7<sup>e</sup> de ligne, à la tête duquel se trouve le brave colonel Tarayre, notre compatriote, est en garnison à Cahors.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 25 juillet.

Un incendie considérable s'est déclaré la nuit dernière, dans une scierie du passage du Génie, au faubourg St-Antoine, et a gagné un dortoir de l'asile Sainte-Eugénie, où 170 lits ont été détruits. On n'a heureusement eu aucun accident de personnes à déplorer. Trois pompes à vapeur et quinze pompes à bras ont fonctionné depuis 4 heures du matin jusqu'à 8 heures. La scierie est complètement détruite ainsi que deux logements qui y étaient adossés. Les dommages sont évalués à 350,000 fr. pour l'asile et 100,000 f. pour la scierie.

— Cela me semble probable.

— N'importe ! dit encore Franck, il y a évidemment là un mystère qui me touche, et il faudra bien que je sache.

Lopès fit un geste enjoué.

— Oh ! quant à cela, répliqua-t-il gaiement, j'estime que vous parviendrez bientôt à vous éclairer complètement au sujet de cette aventure et sans même qu'il vous en coûte la moindre démarche.

— Comment ?

— Figurez-vous que cet imbécile d'Octave s'est monté la tête pour votre mystérieux domino, et comme il n'a jamais douté de rien, je gage qu'avant huit jours il vous dira ce que c'est que le baron de Luidgi, et si votre inconnue est jolie et vaut la peine qu'on s'en occupe.

Franck réprima un mouvement d'impatience. Il lui déplaisait souverainement que le couliissier se mêlât de cette affaire ; il lui semblait que la femme qui lui avait parlé n'était point une femme comme on en rencontre habituellement aux bals de l'Opéra, et qu'elle avait droit à des égards qu'Octave ne saurait certainement pas conserver avec elle.

Cependant, tout en causant de la sorte, il avait achevé de s'habiller, et quand il

Paris, 25 juillet, soir.

Il se confirme que le maréchal de Mac-Mahon prononcera un discours politique à Bourges, samedi.

Le syndicat des agents de change de Paris, vient, dit-on, de décider à l'unanimité, qu'aucun des membres de cette compagnie ne pourra se présenter comme candidat à la députation, quelle que soit l'opinion à laquelle il appartienne, afin d'éviter l'immixtion de la politique dans les affaires de la Compagnie.

Une dépêche officielle russe datée de Tirnova 22, nous apprend qu'une attaque des Russes contre les Turcs, à Olevna, le 20, a échoué, et que les Russes ont perdu plus de 1,900 hommes dont 2 colonels et 14 officiers tués, un général et 36 officiers blessés.

Bourse de Paris.

Cours du 26 Juillet.

Rente 3 p. %..... 70.90  
— 4 1/2 p. %..... 400.50  
— 5 p. %..... 107.90

Table with 3 columns: VALEURS DIVERSES au comptant, CLOTURE du 25 Jul., CLOTURE précédente. Rows include Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, Orléans-Obligations, Suez, Italien 5 1/2 %.

Le Musée pour Tous.

Le vingt-troisième numéro du Musée pour Tous, qui paraît aujourd'hui, contient à sa quatrième page des Croquis d'Atelier de MM. Chartran, Salmson, Schneider et P. Lazerges.

Voici le sommaire de ce numéro : Texte. — Le Salon de 1877, par Edouard Drumont. — Réves ambitieux, par J. Soulayre. — Le Fusain et les Fusinistes, par Emile Bergerat. Photographies. — Martyre aux Catacombes de Rome, de Chartran. — Sapho, de A. Mengin. — Au bord du Ruisseau, de P. Lazerges. — Henri IV à Fontainebleau, de A. Schneider. — Retour du Baptême, de H. Salmson.

A Paris :

Chez Ludovic BASCHET, 126, boulevard Magenta, et chez tous les libraires de Paris et des départements.

Prix : 2 fr. 25 le numéro.

(Voir aux Annonces).

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

fut prête Lopès se leva. — Nous partons, dit-il aussitôt. — Je m'abandonne à vous, répondit Franck. — Qu'est-ce à dire... mais il me semble, mon cher docteur, que vous devenez bien indifférent à l'endroit de votre charmante malade. — Sylvia est hors de tout danger. — Eh bien ! tant mieux ; car elle comprendra maintenant le service que vous lui avez rendu et vous en montrera plus de reconnaissance... Franck remua doucement la tête. — Ah ! qu'il y a loin du rêve à la réalité, répondit-il avec une pointe d'amertume. — N'aimeriez-vous plus Sylvia ? dit Lopès étonné. — Je ne sais. — Ne seriez-vous pas plutôt sur la pente d'un nouvel amour ? — Moi... — Je ne blâme pas... j'observe. Franck sourit.

(A suivre).

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

VI

LE BAL DE L'OPÉRA

Cependant, tout en effectuant ce manège, il ne perdait pas le coupé de l'œil et suivait avec attention ce qui se passait de ce côté.

Il n'y eut d'ailleurs rien là que de simple et de naturel.

Le coupé arrêté, le cocher avait lancé ce cri bien connu des nuits de Paris : La porte, s'il vous plaît ! Puis, la porte énorme de l'hôtel s'étant ébranlée, un homme en avait ouvert les deux battants, et le coupé avait aussitôt gagné la cour.

LIBRAIRIE FIRMIN DIDOT, 56, RUE JACOB, PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme Emeline Raymond

L'élégance mise à la portée des fortunes... L'abonnement transformé en économie productive...

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et Co, 56, rue Jacob, à Paris.

Prix pour les départements :

1er édit. 5 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. 4e — avec une gravure colorée chaque numéro :

5 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr. S'adresser également dans les librairies des départements.

Etude de M. Scipion DELBREIL, avoué à Cahors.

EXTRAIT

de demande en séparation de biens.

En vertu d'une ordonnance de M. le Président du tribunal civil de Cahors, en date du vingt juillet courant...

profession, épouse du sieur Antoine Boulzaguet, propriétaire, habitante et domiciliée avec lui de la commune d'Anglars-Juillac...

Elle a constitué M. Scipion Delbreil pour son avoué près ledit tribunal.

Fait à Cahors, le vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-dix-sept. L'avoué poursuivant, Signé : DELBREIL.

ASSISTANCE JUDICIAIRE

Etude de M. Scipion DELBREIL, avoué à Cahors.

EXTRAIT

de jugement de séparation de biens.

Par jugement du tribunal civil de

Cahors, en date du seize juillet courant, la dame Pélagie Escudery, sans profession, habitante et domiciliée de la ville de Cahors...

Pour extrait certifié véritable :

A Cahors, le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante-dix-sept.

L'avoué poursuivant, DELBREIL.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel Pilon, de Paris.

On demande des représentants

MERRAINS ETRANGERS

B. GAIRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69, cours Balmguerie Stueberg...

Avis. -- On demande des représentants pour la vente à crédit de toute la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs de Paris.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

CAFÉ DE BORDEAUX

Le Sieur Ferdinand COLONGE, entré depuis le 1er Juillet en possession du CAFÉ DE BORDEAUX, créé, sur des bases si heureuses, par son frère, Léon COLONGE...

A l'instar des Tavernes parisiennes, on y servira des Viandes froides, telles que Jambons Sandwich, Terrines, etc.

Le Sieur COLONGE ose espérer que le public répondra à son désir de le satisfaire.

Vendues à garantie

Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou bœuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Foulloirs et Pressoirs à vendange, etc.

Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.

L'entretien des Machines par lui vendues se trouve assuré en toutes circonstances.

S'adresser à M. Laffargue, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot).

A Vendre ou à Louer

UNE

MAISON DE CAMPAGNE

AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.

S'adresser : à M. Emile Guilhaou, à côté de la Gare ; à M. Delpérier, Md de meubles ; à MM. Logan et Delport, notaires.

GROS ET DÉTAIL

ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES. EPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquérir de Mme veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné...

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

TABLEAU DES DISTANCES

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

EUCALYPSINTHE

(Br. s. g. d. g.). Apéritif-Fébrifuge le plus puissant, le plus agréable, n'ayant aucun des principes malfaisants de l'absinthe...

TOPIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC

Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées

Prix : 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

AULUS (ARIEGE)

EAU MINÉRALE DÉPURATIVE, LAXATIVE, PURGATIVE. Récompensée à l'Exposition de Lyon, 1872-73.

Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875. Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, Gravelle, goutte, constipation, Vices du sang.

Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales. Station de Saint-Girons. Chemin de fer du Midi. A Aulus : caisse de 50 bouteilles, 31 fr.; de 25 bouteilles, 16 fr. 50. Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'Eaux.

FER BRAVAIS

FER BRAVAIS (FER DIALYSE BRAVAIS) Fer liquide en gouttes concentrées LE SEUL EXEMPT DE TOUT ACIDE Sans odeur et sans saveur. Avec lui, disent toutes les sommités médicales de France et d'Europe, plus de constipation, ni diarrhées, ni de fatigues de l'estomac; de plus, il ne noircit jamais les dents. Seul adopté dans tous les Hôpitaux. Médailles aux Expositions. Guérit radicalement ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, FAIBLESSE des ENFANTS, etc. C'est le plus économique des ferrugineux. Plus qu'un flacon dure plus d'un mois. R. BRAVAIS & Co, 13, rue Lafayette, Paris ET DANS LA PLUS PART DES PHARMACIES. (Se méfier des imitations et exiger la marque de fabrique ci-dessus et la signature. Envoy de la Brochure franco.)

GUERRE

AUX AFFECTIONS NERVEUSES

GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE

en faisant un usage constant de la

Plus de névralgies. Plus de maux de tête. BREVETÉ S.G.D.G. ANTI-RHUMATISMALE. C'est la

PILE ELECTRIQUE PRATIQUE mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijoutier-opticien, boulevard Nord.

Bottelage de Foins et Fourrages

S'adresser au sieur SIVIOLE PIERRE, domicilié à Puy-l'Evêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1er juillet.

Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.

L. BASCHET, Editeur, 126, boulevard Magenta, Paris.

LE MUSÉE POUR TOUS

Revue de Littérature et d'Art, paraît hebdomadairement.

Chaque numéro, impression elzévirienne, sur beau papier velin, format colombier, se compose :

1° De quatre pages renfermant : texte par les meilleurs écrivains, dessins, gravures, autographes, musique, etc. ; 2° De DEUX MAGNIFIQUES PHOTOGRAPHIES tirées hors texte, sortant des ateliers de la maison Goupil et Co, et représentant une valeur réelle de DOUZE FRANCS.

PRIX DU NUMÉRO 2 fr. 25.

Il paraît un numéro tous les Vendredis.

ABONNEMENTS :

Table with 2 columns: Paris and Départements. Rows for 1 an, 6 mois, and Série de 5 numéros.

On souscrit : à Cahors, chez GIRMA, libraire.

Eaux Minérales de Miers Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A Alvignac

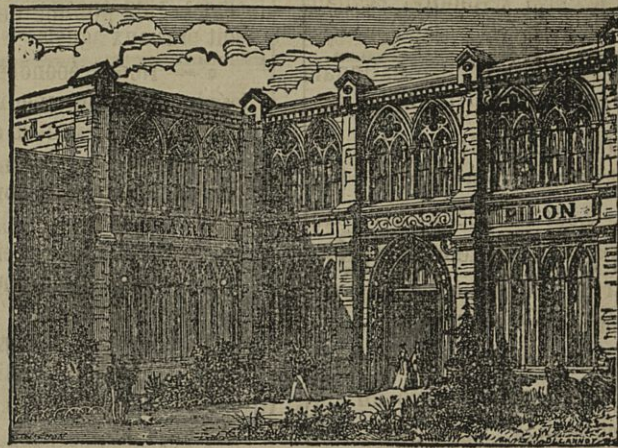
L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvignac actionnaire de la Fontaine minérale offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hôtel Carbois.

LIBRAIRIE ABEL PILON & Co 33, rue de Fleurus, à Paris.



CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS.

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris : Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains : BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI; doigtée par Moschles, soit 11 volumes grand format. Prix : 80 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.